

Affectation du solde de la taxe d'apprentissage sur SOLTéA,
première période de répartition du 26 mai au 21 août 2026



Taxe d'apprentissage

versez-la à notre établissement !

Verser le solde de la taxe d'apprentissage aux établissements de l'Éducation nationale, c'est soutenir des parcours de formation sécurisés et individualisés, et un accompagnement personnalisé avec une équipe de professionnels reconnus.

[Affecter le solde de la taxe d'apprentissage
à notre établissement sur SOLTéA](#)



Comment affecter le solde de la taxe d'apprentissage au lycée Henri Brisson ?

Grâce au moteur de recherche, retrouvez notre établissement ou nos formations en quelques clics seulement, avec les critères suivants :

- UAI : 0180036S
- code postal : 18 100

Répartissez ensuite simplement votre solde de taxe d'apprentissage.



Aucun versement au titre du solde de la taxe d'apprentissage ne peut être effectué directement aux établissements par les employeurs : SOLTéA est l'unique moyen de répartition et de reversement du solde de la taxe d'apprentissage aux établissements.